

# Vereinigung Schweiz - Vietnam

Association Suisse - Vietnam

Postfach / case postale 8164

CH - 8036 Zürich

## Le 10 août journée des victimes de l'Agent Orange

Des millions de personnes autour du globe participent chaque année aux commémorations des victimes des bombes atomiques lancées sur Hiroshima et Nagasaki les 6 et 8 août 1945. Des centaines de milliers de personnes crient „halte!“ à la guerre portée au Liban. L'Association Suisse-Vietnam est à côté de tous ceux et toutes celles qui oeuvrent contre la barbarie de la guerre et pour une paix juste.

C'est dans cet esprit qu'elle rappelle que le 10 août est le jour de solidarité avec les victimes de l'Agent Orange/dioxine qui attendent depuis plus de 30 ans que leur soit rendue justice.

Entre 1961 et 1971 l'aviation Américaine a utilisé l'arme chimique en déversant sur le Vietnam plus de 80 millions de litres de défoliants contenant presque 400kg de dioxine. L'Association des Victimes de l'Agent Orange estime aujourd'hui que 4,8 millions de Vietnamiens et Vietnamiennes ont été exposés à la dioxine, dont 3 millions ont été affectés sérieusement par cette substance extrêmement toxique et parmi eux beaucoup d'enfants. Des dizaines de milliers d'entre-eux ont souffert de cancers et d'autres maladies incurables et ont subi une terrible mort lente.

Des dizaines de milliers de Vietnamiens et Vietnamiennes ont été atteints dans leur fonction reproductive. De nombreuses femmes ont été privés du bonheur de la maternité, d'autres ont donné naissance à des enfants avec des malformations, des troubles mentaux et d'autres handicaps graves.

On ne connaît pas encore la liste complète des souffrances multiples, mais on sait, que la dioxine est responsable de plusieurs formes de cancer, de malformations graves, d'anomalies neuropsychologiques et autres. Aujourd'hui encore naissent des enfants mutilés par la dioxine. Ce sont les petits-enfants de ceux et celles qui ont été exposés aux épandages.

En janvier 2004 l'Association des Victimes de l'Agent Orange a déposé une plainte contre 37 entreprises fabricants ces substances toxiques dont Dow Chemical et Monsanto auprès de la Cour de Brooklyn NY. En mars 2005 le rejet de la plainte a été rendu public. Entre-temps un recours a été déposé et on attend le jugement de la deuxième instance cette année encore.

Mais les victimes qui souffrent chaque jour ne peuvent plus attendre le résultat de toutes ces procédures juridiques longues et incertaines. Elles ont besoin de notre solidarité maintenant. Vu l'ampleur de la tragédie et les besoins immenses qu'elle occasionne, on comprend que les solutions dépassent les capacités d'aide des vietnamiens.

C'est pour cela que l'Association Suisse-Vietnam lance un appel à toutes les personnes et organisations de bonne volonté visant à rendre public la souffrance des victimes de l'Agent Orange et à leur apporter un soutien. Ces victimes de guerre ne doivent pas tomber dans l'oubli au moment où de nouvelles guerres font de nouvelles victimes.

L'Association Suisse-Vietnam pour sa part est à disposition pour informer lors d'une soirée réservée à ce thème ou en montant une exposition ou en étant présent avec un stand ou encore sous d'autres formes. Elle se réjouit d'être contactée à ce sujet.

Zurich, le 8 août 2006, Anjuska Weil